



Ministère des Finances  
Canada

Department of Finance  
Canada

# La revue financière

Publication du ministère des Finances

Résultats financiers de juillet 2024

Canada

©Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la vice-première ministre et ministre des Finances, 2024  
Tous droits réservés

Toute demande de permission pour reproduire ce document  
en tout ou en partie doit être adressée au  
ministère des Finances Canada.

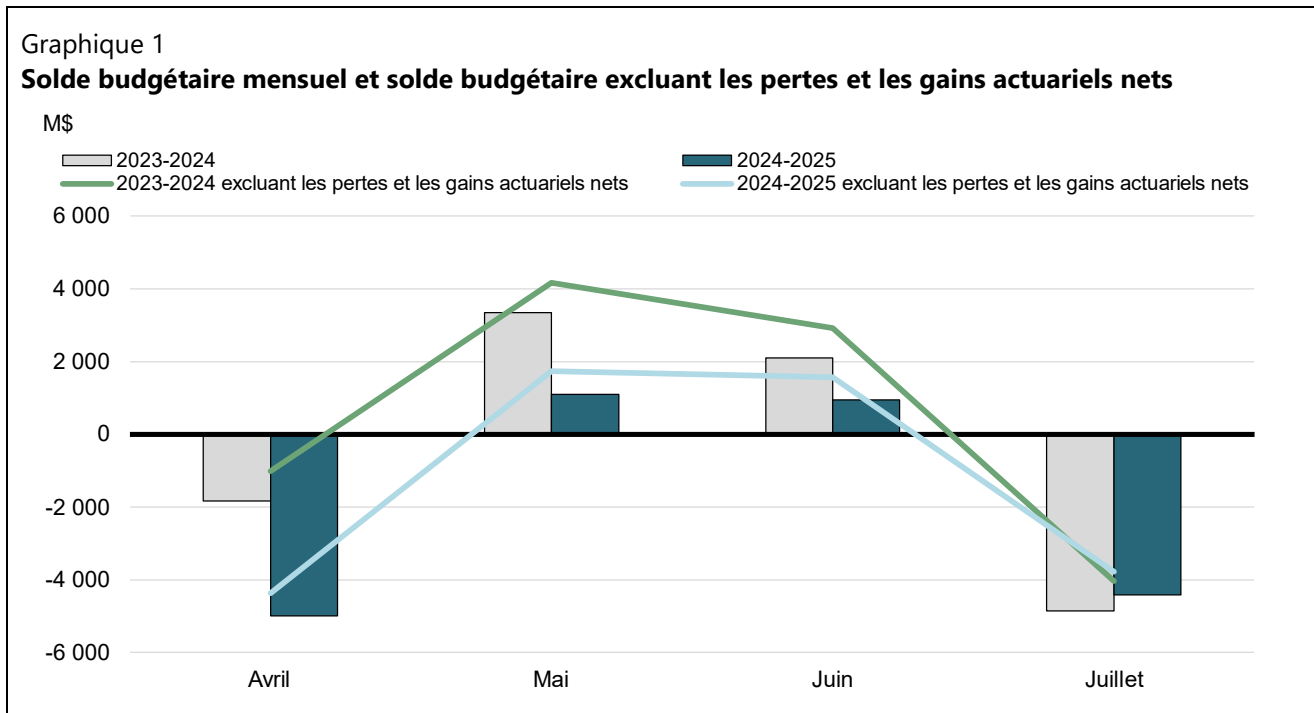
This publication is also available in English.

No de cat. F12-4F-PDF  
ISSN 1487-0142

# Faits saillants

## Juillet 2024

Le mois de juillet 2024 s'est soldé par un déficit budgétaire de 4,4 milliards de dollars, comparativement à un déficit de 4,9 milliards de dollars pour la même période de 2023. Le déficit budgétaire avant les pertes et les gains actuariels nets se chiffrait à 3,8 milliards de dollars, comparativement à un déficit de 4,0 milliards de dollars pour la même période en 2023-2024. Le solde budgétaire avant les pertes et les gains actuariels nets a pour but de compléter le solde budgétaire traditionnel afin de rendre les rapports financiers du gouvernement plus transparents, en isolant l'incidence de l'amortissement des pertes et des gains actuariels nets découlant de la réévaluation des régimes de retraite et autres avantages futurs des employés du gouvernement.



Comparativement à juillet 2023 :

- Les revenus ont augmenté de 5,1 milliards de dollars (14,3 %), ce qui s'explique par des augmentations de toutes les sources de revenus.
- Les charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes ont augmenté de 3,8 milliards de dollars (10,7 %), sous l'effet d'augmentations dans l'ensemble des principales catégories de dépenses, sous l'effet des principaux paiements de transfert aux particuliers et des charges de programmes directes.
- Les frais de la dette publique ont augmenté de 1,0 milliard de dollars (26,1 %), principalement sous l'effet d'obligations négociables et de bons du Trésor à intérêts plus élevés.
- Les pertes actuarielles nettes ont diminué de 0,2 milliard de dollars (23,2 %), ce qui s'explique en grande partie par l'amortissement des gains attribuable à des taux d'actualisation plus élevés découlant des évaluations actuarielles préparées pour les *Comptes publics du Canada 2023*.

## Avril à juillet 2024

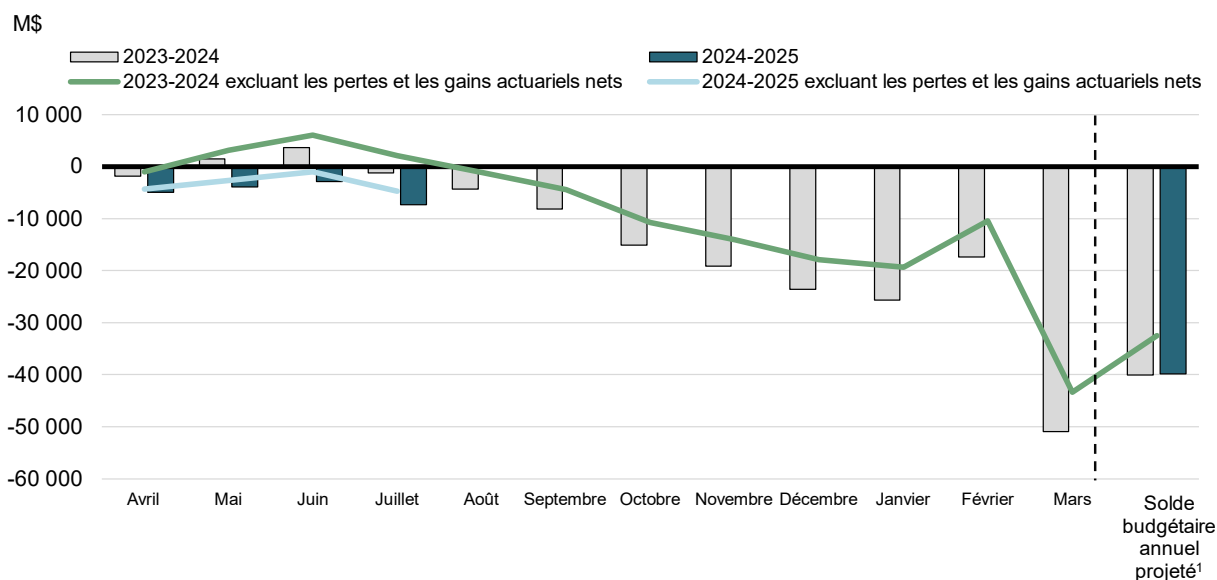
Le gouvernement a affiché un déficit budgétaire de 7,3 milliards de dollars pour la période d'avril à juillet de l'exercice 2024-2025, par rapport à un déficit de 1,2 milliard de dollars pour la même période de 2023-2024. Le déficit budgétaire avant les pertes actuarielles nettes s'établissait à 4,8 milliards de dollars, comparativement à un excédent de 2,0 milliards de dollars pour la période d'avril à juillet de 2023-2024.

Comparativement à 2023-2024 :

- Les revenus ont augmenté de 14,9 milliards de dollars (10,2 %), ce qui s'explique par des augmentations de toutes les sources de revenus.
- Les charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes ont augmenté de 17,5 milliards de dollars (13,5 %), sous l'effet des augmentations des charges de programmes directes, des principaux transferts aux provinces, aux territoires et aux municipalités et aux principaux transferts aux particuliers.
- Les frais de la dette publique ont augmenté de 4,2 milliards de dollars (28,8 %), principalement sous l'effet d'obligations négociables et de bons du Trésor à intérêts plus élevés.
- Les pertes actuarielles nettes ont diminué de 0,8 milliard de dollars (23,2 %), ce qui s'explique en grande partie par l'amortissement des gains découlant des évaluations actuarielles préparées pour les *Comptes publics du Canada 2023*.

Graphique 2

### Solde budgétaire cumulé de l'exercice et solde budgétaire cumulé excluant les pertes et les gains actuariels nets



<sup>1</sup>Source : Budget de 2024

Tableau 1

### État sommaire des opérations

M\$

|   | Juillet |         | Avril à juillet |           |
|---|---------|---------|-----------------|-----------|
|   | 2023    | 2024    | 2023-2024       | 2024-2025 |
| <b>Opérations budgétaires</b>                                 |         |         |                 |           |
| Revenus   | 35 375  | 40 448  | 145 954         | 160 836   |
| Charges   |         |         |                 |           |
| Charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes | -35 562 | -39 370 | -129 371        | -146 888  |
| Frais de la dette publique                                    | -3 853  | -4 860  | -14 539         | -18 722   |
| Solde budgétaire excluant les pertes actuarielles nettes      | -4 040  | -3 782  | 2 044           | -4 774    |
| Pertes actuarielles nettes                                    | -820    | -630    | -3 280          | -2 520    |
| Solde budgétaire (déficit ou excédent)                        | -4 860  | -4 412  | -1 236          | -7 294    |
| <b>Opérations non budgétaires</b>                             | -5 844  | -6 085  | -38 889         | -39 726   |
| <b>Ressources ou besoins financiers</b>                       | -10 704 | -10 497 | -40 125         | -47 020   |
| <b>Variation nette dans les activités de financement</b>      | 18 554  | 41 301  | 50 321          | 51 957    |
| <b>Variation nette de la trésorerie</b>                       | 7 850   | 30 804  | 10 196          | 4 937     |
| <b>Trésorerie à la fin de la période</b>                      |         |         | 51 995          | 71 592    |

Nota – Les chiffres positifs indiquent des ressources nettes et les chiffres négatifs, des besoins nets

# Revenus

Au total, les revenus en juillet 2024 se sont élevés à 40,4 milliards de dollars, soit une hausse de 5,1 milliards de dollars (14,3 %) par rapport à juillet 2023.

- Les revenus fiscaux ont augmenté de 3,8 milliards de dollars (12,9 %), comparativement à la même période en 2023-2024, ce qui est en grande partie attribuable à la hausse des rentrées d'impôt sur le revenu.
- Les produits issus de la tarification de la pollution à retourner aux particuliers ont augmenté de 0,2 milliard de dollars (27,3 %), ce qui s'explique en partie par le prix plus élevé de la pollution par le carbone en 2024. On continue de remettre l'intégralité des produits directs aux provinces ou aux territoires où ils sont générés.
- Les revenus tirés des cotisations d'assurance-emploi ont augmenté de 0,2 milliard de dollars (10,7 %), sous l'effet de la hausse du taux de cotisation et du nombre de personnes qui ont un emploi.
- Les autres revenus ont connu une augmentation de 0,8 milliard de dollars (27,5 %), principalement sous l'effet d'une hausse des revenus en intérêts et en pénalités.

Les revenus pour la période d'avril à juillet 2024-2025 se sont élevés à 160,8 milliards de dollars, soit une hausse de 14,9 milliards de dollars (10,2 %) par rapport à la même période en 2023-2024.

- Les revenus fiscaux ont augmenté de 10,5 milliards de dollars (8,7 %), comparativement à la même période en 2023-2024, ce qui est en grande partie attribuable à la hausse des rentrées d'impôt sur le revenu des sociétés et à celle des rentrées d'impôt sur le revenu des particuliers.
- Les produits issus de la tarification de la pollution à retourner aux particuliers ont augmenté de 1,0 milliard de dollars (31,8 %), ce qui est attribuable au prix plus élevé de la pollution par le carbone en 2024-2025.
- Les revenus des cotisations d'assurance-emploi ont augmenté de 1,1 milliard de dollars (10,7 %), sous l'effet de la hausse du taux de cotisation et du nombre de personnes qui ont un emploi.
- Les autres revenus ont augmenté de 2,3 milliards de dollars (18,5 %), principalement sous l'effet de la hausse des revenus d'intérêts, de la hausse des profits nets des sociétés d'État entreprises et de l'augmentation du produit de la vente de biens et services et d'une hausse des revenus nets des opérations de change.

Tableau 2

**Revenus**

|   | Juillet |        | Variation | Avril à juillet |           | Variation |
|---|---------|--------|-----------|-----------------|-----------|-----------|
|   | 2023    | 2024   |           | 2023-2024       | 2024-2025 |           |
|   | (M\$)   |        | (%)       | (M\$)           |           | (%)       |
| <b>Revenus fiscaux</b>  |         |        |           |                 |           |           |
| Impôts sur le revenu  |         |        |           |                 |           |           |
| Particuliers  | 16 857  | 16 874 | 0,1       | 66 141          | 69 653    | 5,3       |
| Sociétés  | 4 723   | 7 249  | 53,5      | 24 932          | 29 103    | 16,7      |
| Non-résidents   | 1 073   | 1 441  | 34,3      | 4 191           | 4 923     | 17,5      |
| Total des rentrées d'impôt sur le revenu  | 22 653  | 25 564 | 12,9      | 95 264          | 103 679   | 8,8       |
| Autres taxes et droits  |         |        |           |                 |           |           |
| Taxe sur les produits et services   | 5 143   | 5 740  | 11,6      | 18 784          | 20 664    | 10,0      |
| Taxes sur l'énergie   | 495     | 501    | 1,2       | 1 660           | 1 794     | 8,1       |
| Droits de douane à l'importation  | 417     | 516    | 23,7      | 1 841           | 1 777     | -3,5      |
| Autres taxes et droits d'accise   | 576     | 746    | 29,5      | 2 309           | 2 402     | 4,0       |
| Total des autres taxes et droits  | 6 631   | 7 503  | 13,2      | 24 594          | 26 637    | 8,3       |
| Total des revenus fiscaux   | 29 284  | 33 067 | 12,9      | 119 858         | 130 316   | 8,7       |
| <b>Produits issus de la tarification de la pollution à retourner aux particuliers</b> | 739     | 941    | 27,3      | 3 081           | 4 061     | 31,8      |
| <b>Cotisations d'assurance-emploi</b>   | 2 290   | 2 536  | 10,7      | 10 424          | 11 536    | 10,7      |
| <b>Autres revenus</b>   | 3 062   | 3 904  | 27,5      | 12 591          | 14 923    | 18,5      |
| <b>Total des revenus</b>  | 35 375  | 40 448 | 14,3      | 145 954         | 160 836   | 10,2      |

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

# Charges

Pour le mois de juillet 2024, les charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes se sont élevées à 39,4 milliards de dollars, soit une hausse de 3,8 milliards de dollars (10,7 %) par rapport à juillet 2023.

- Les principaux transferts aux particuliers, qui comprennent les prestations aux aînés, les prestations d'assurance-emploi, le soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs ainsi que les prestations pour enfants, ont augmenté de 1,2 milliard de dollars (12,7 %).
  - Les prestations aux aînés ont augmenté de 0,4 milliard de dollars (5,9 %), principalement en raison de l'évolution des prix à la consommation, auxquels les prestations sont pleinement indexées, et de la hausse du nombre de prestataires.
  - Les prestations d'assurance-emploi ont augmenté de 0,5 milliard de dollars (33,3 %), principalement en raison du taux de chômage plus élevé en juillet par rapport au même mois de l'exercice précédent.
  - Le soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs a augmenté de 0,2 milliard de dollars (87,2 %), ce qui est attribuable à une diminution du montant révisé des prestations, qui sont comptabilisées comme une réduction des charges.
  - Les prestations pour enfants ont augmenté de 0,2 milliard de dollars (8,2 %), principalement sous l'effet de l'indexation des prestations aux prix à la consommation (qui prend effet le 1<sup>er</sup> juillet de chaque année) et d'une augmentation du nombre d'enfants admissibles.
- Les principaux transferts aux provinces, aux territoires et aux municipalités ont augmenté de 0,8 milliard de dollars (9,0 %), principalement en raison de la variation du calendrier annuel des transferts relatifs au système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, ainsi que de la croissance prévue par la loi du Transfert canadien en matière de santé, du Transfert canadien en matière de programmes sociaux, des transferts de péréquation et des transferts aux territoires.
- Les produits issus de la tarification de la pollution retournés aux particuliers ont augmenté de 0,7 milliard de dollars (31,3 %), en grande partie sous l'effet de la hausse des taux de la Remise canadienne sur le carbone (auparavant appelée incitatif à agir pour le climat) et des différences dans le calendrier des paiements. On continue de remettre l'intégralité des produits directs aux provinces ou aux territoires où ils sont générés.
- Les charges de programmes directes ont augmenté de 1,1 milliard de dollars (7,5 %). Parmi les charges de programmes directes :
  - Les autres paiements de transfert ont augmenté de 6 millions de dollars (0,1 %).
  - Les charges de fonctionnement des ministères, des organismes, des sociétés d'État consolidées et des autres entités du gouvernement ont augmenté de 1,1 milliard de dollars (12,0 %), ce qui est en grande partie attribuable à la hausse des charges de personnel.

Les frais de la dette publique ont augmenté de 1,0 milliard de dollars (26,1 %), principalement sous l'effet d'obligations négociables et de bons du Trésor à intérêts plus élevés.

Les pertes actuarielles nettes, qui représentent l'amortissement des changements à la valeur des obligations du gouvernement au titre des régimes de retraite et autres avantages futurs des employés accumulés au cours des exercices antérieurs et les actifs connexes, ont diminué de 0,2 milliard de dollars (23,2 %), ce qui s'explique en grande partie par l'amortissement des gains découlant des évaluations actuarielles préparées pour les *Comptes publics du Canada 2023*.



Pour la période d'avril à juillet 2024-2025, les charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes se sont élevées à 146,9 milliards de dollars, soit une hausse de 17,5 milliards de dollars (13,5 %) par rapport à la même période de l'année précédente.

- Les principaux transferts aux particuliers ont augmenté de 4,7 milliards de dollars (12,3 %).
  - Les prestations aux aînés ont augmenté de 1,7 milliard de dollars (7,0 %), en raison principalement de la hausse du nombre de prestataires et de l'évolution des prix à la consommation, auxquels les prestations sont pleinement indexées.
  - Les prestations d'assurance-emploi ont augmenté de 1,0 milliard de dollars (16,1 %), principalement en raison du taux de chômage plus élevé pendant cette période par rapport à l'année précédente.
  - Le soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs a augmenté de 1,1 milliard de dollars (82,4 %), ce qui est attribuable à une diminution du montant révisé des prestations.
  - Les prestations pour enfants ont augmenté de 0,8 milliard de dollars (10,1 %), principalement sous l'effet de l'indexation des prestations aux prix à la consommation et d'une augmentation du nombre d'enfants admissibles.
- Les principaux transferts aux provinces, aux territoires et aux municipalités ont augmenté de 4,9 milliards de dollars (15,5 %), sous l'effet des hausses prévues par la loi au titre du Transfert canadien en matière de santé, du Transfert canadien en matière de programmes sociaux, des transferts au titre de la péréquation, des transferts aux territoires et de variations au calendrier annuel des versements au titre des transferts du système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants et des accords de santé. Parmi les transferts aux accords de santé figurent des transferts en vertu de nouvelles ententes bilatérales adaptées avec les provinces et les territoires relativement à des priorités partagées en matière de santé, qui ont été effectués vers la fin de l'exercice précédent, même si, au total, les transferts annuels devraient être similaires pour les deux exercices.
- Les produits issus de la tarification de la pollution retournés aux particuliers ont augmenté de 1,0 milliard de dollars (21,2 %), en grande partie sous l'effet de la hausse des taux de la Remise canadienne sur le carbone.
- Les charges de programmes directes ont augmenté de 7,0 milliards de dollars (12,7 %). Parmi les charges de programmes directes :
  - Les autres paiements de transfert ont augmenté de 5,0 milliards de dollars (24,7 %), en raison d'un certain nombre de facteurs, comme la hausse des transferts en lien avec les peuples autochtones, le financement pour l'initiative du leadership local pour l'adaptation climatique visant à aider les communautés à s'adapter au changement climatique et l'augmentation des paiements au titre de la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes, ainsi que la hausse des paiements au titre de l'Allocation canadienne pour les travailleurs.
  - Les charges de fonctionnement des ministères, des organismes, des sociétés d'État consolidées et des autres entités du gouvernement ont augmenté de 2,0 milliards de dollars (5,7 %), principalement en raison d'une hausse des coûts du personnel.

Les frais de la dette publique ont augmenté de 4,2 milliards de dollars (28,8 %), principalement sous l'effet d'obligations négociables et de bons du Trésor à intérêts plus élevés.

Les pertes actuarielles nettes ont diminué de 0,8 milliard de dollars (23,2 %), ce qui s'explique en grande partie par l'amortissement des gains découlant des évaluations actuarielles préparées pour les *Comptes publics du Canada 2023*.

Tableau 3

**Charges**

|   | Juillet |        |           | Avril à juillet |           |           |
|---|---------|--------|-----------|-----------------|-----------|-----------|
|   | 2023    | 2024   | Variation | 2023-2024       | 2024-2025 | Variation |
|   | (M\$)   |        | (%)       | (M\$)           |           | (%)       |
| <b>Principaux transferts aux particuliers</b>                                       |         |        |           |                 |           |           |
| Prestations aux aînés   | 6 252   | 6 623  | 5,9       | 24 699          | 26 434    | 7,0       |
| Prestations d'assurance-emploi  | 1 533   | 2 044  | 33,3      | 6 203           | 7 200     | 16,1      |
| Soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs <sup>1</sup>              | -203    | -26    | 87,2      | -1 319          | -232      | 82,4      |
| Prestations pour enfants  | 2 110   | 2 283  | 8,2       | 8 337           | 9 180     | 10,1      |
| Total des principaux transferts aux particuliers                                    | 9 692   | 10 924 | 12,7      | 37 920          | 42 582    | 12,3      |
| <b>Principaux transferts aux provinces, aux territoires et aux municipalités</b>    |         |        |           |                 |           |           |
| Transfert canadien en matière de santé  | 4 118   | 4 340  | 5,4       | 16 474          | 17 360    | 5,4       |
| Transfert canadien en matière de programmes sociaux                                 | 1 368   | 1 409  | 3,0       | 5 472           | 5 636     | 3,0       |
| Péréquation   | 1 997   | 2 104  | 5,4       | 7 987           | 8 418     | 5,4       |
| Formule de financement des territoires  | 329     | 351    | 6,7       | 2 204           | 2 352     | 6,7       |
| Système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants                  | 617     | 1 199  | 94,3      | 617             | 1 939     | 214,3     |
| Fonds pour le développement des collectivités du Canada                             | 1 184   | 1 047  | -11,6     | 1 184           | 1 047     | -11,6     |
| Accords en matière de santé avec les provinces et territoires <sup>2</sup>          | -       | -      | s.o.      | -               | 2 186     | s.o.      |
| Autres arrangements fiscaux <sup>3</sup>  | -576    | -603   | -4,7      | -2 353          | -2 464    | -4,7      |
| Total des principaux transferts aux provinces, aux territoires et aux municipalités | 9 037   | 9 847  | 9,0       | 31 585          | 36 474    | 15,5      |
| <b>Produits issus de la tarification de la pollution retournés aux particuliers</b> |         |        |           |                 |           |           |
|   | 2 114   | 2 775  | 31,3      | 4 565           | 5 533     | 21,2      |
| <b>Charges de programmes directes</b>   |         |        |           |                 |           |           |
| Autres paiements de transfert   | 5 543   | 5 549  | 0,1       | 20 258          | 25 263    | 24,7      |
| Charges de fonctionnement   | 9 176   | 10 275 | 12,0      | 35 043          | 37 036    | 5,7       |
| Total des charges de programmes directes  | 14 719  | 15 824 | 7,5       | 55 301          | 62 299    | 12,7      |
| <b>Total des charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes</b>      |         |        |           |                 |           |           |
|   | 35 562  | 39 370 | 10,7      | 129 371         | 146 888   | 13,5      |
| <b>Frais de la dette publique</b>   |         |        |           |                 |           |           |
|   | 3 853   | 4 860  | 26,1      | 14 539          | 18 722    | 28,8      |
| <b>Total des charges excluant les pertes actuarielles nettes</b>                    |         |        |           |                 |           |           |
|   | 39 415  | 44 230 | 12,2      | 143 910         | 165 610   | 15,1      |
| Pertes actuarielles nettes  | 820     | 630    | -23,2     | 3 280           | 2 520     | -23,2     |
| <b>Total des charges</b>  |         |        |           |                 |           |           |
|   | 40 235  | 44 860 | 11,5      | 147 190         | 168 130   | 14,2      |

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

<sup>1</sup> Le soutien au revenu à la COVID-19 pour les travailleurs inclut la Prestation canadienne d'urgence, la Prestation canadienne de la relance économique, la Prestation canadienne de relance économique pour proches aidants, la Prestation canadienne de maladie pour la relance économique et la Prestation canadienne pour les travailleurs en cas de confinement.

<sup>2</sup> Les accords de santé avec les provinces et territoires incluent les accords bilatéraux relatifs au plan Travailler ensemble et les accords bilatéraux pour Vieillir dans la dignité. Les fonds restants au titre des accords bilatéraux sur les services de soins à domicile, de soins communautaires, de soins en santé mentale et de lutte contre les dépendances ont été intégrés dans ces accords.

<sup>3</sup> Les autres arrangements fiscaux comprennent : l'abattement du Québec (recouvrement ayant trait aux allocations pour les jeunes et les paiements de remplacement pour les programmes permanents), qui représente les sommes recouvrées du Québec à l'égard d'un transfert de points d'impôt, la stabilisation fiscale, les subventions législatives et d'autres éléments.

Le tableau suivant présente les charges totales selon les principaux articles de charges.

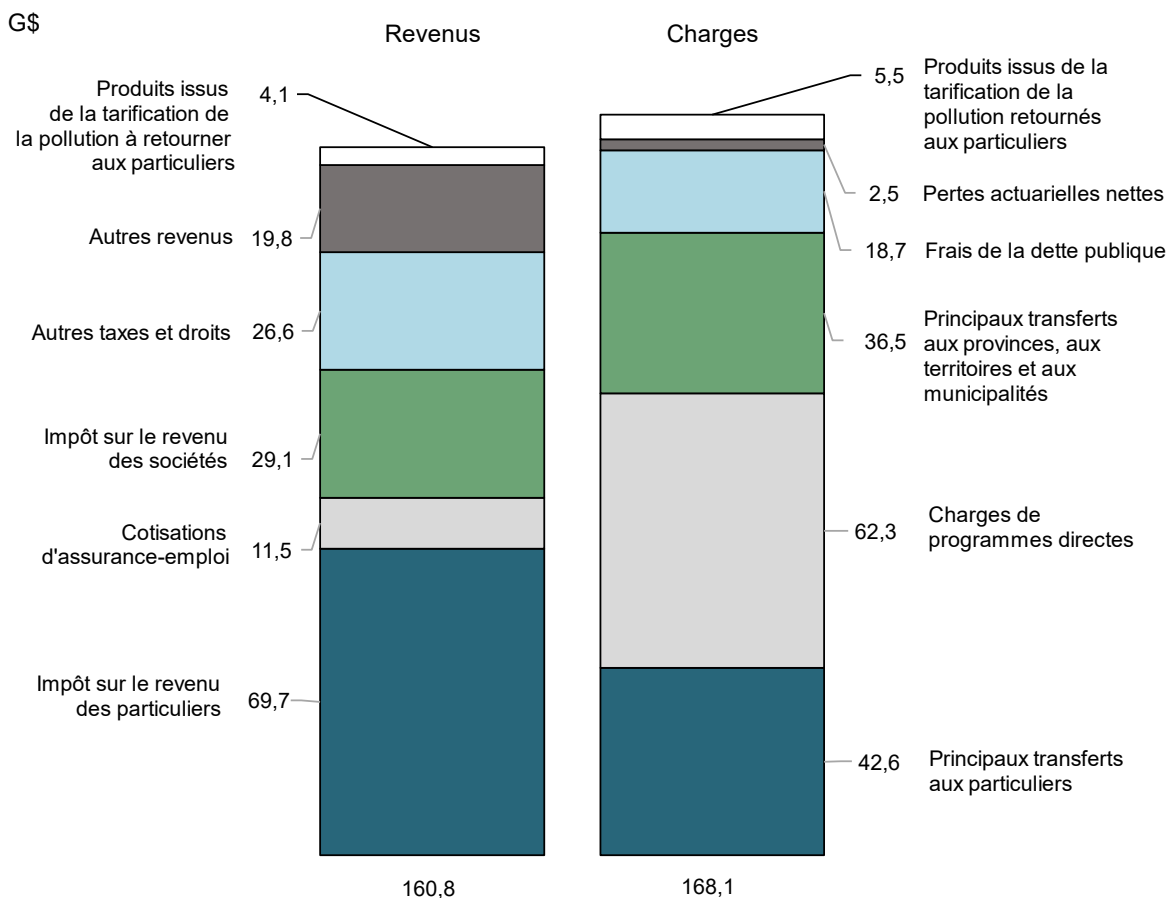
Tableau 4

**Total des charges, par article de charges**

|  | Juillet       |               |             | Avril à juillet |                |             |
|--|---------------|---------------|-------------|-----------------|----------------|-------------|
|  | 2023          | 2024          | Variation   | 2023-2024       | 2024-2025      | Variation   |
|  | (M\$)         |               | (%)         | (M\$)           |                | (%)         |
| Paielements de transfert   | 26 386        | 29 095        | 10,3        | 94 328          | 109 852        | 16,5        |
| Autres charges   |               |               |             |                 |                |             |
| Personnel, excluant les pertes actuarielles nettes                             | 5 372         | 6 348         | 18,2        | 21 341          | 23 384         | 9,6         |
| Transports et communications   | 262           | 292           | 11,5        | 840             | 880            | 4,8         |
| Information  | 41            | 38            | -7,3        | 100             | 101            | 1,0         |
| Services professionnels et spéciaux  | 1 494         | 1 682         | 12,6        | 4 248           | 4 827          | 13,6        |
| Location   | 466           | 465           | -0,2        | 1 612           | 1 668          | 3,5         |
| Réparation et entretien  | 312           | 308           | -1,3        | 919             | 905            | -1,5        |
| Services publics, fournitures et approvisionnements                            | 510           | 288           | -43,5       | 1 520           | 954            | -37,2       |
| Autres subventions et charges  | 275           | 401           | 45,8        | 2 693           | 2 514          | -6,6        |
| Amortissement des immobilisations corporelles                                  | 435           | 443           | 1,8         | 1 739           | 1 770          | 1,8         |
| Perte nette sur cession de biens   | 9             | 10            | 11,1        | 31              | 33             | 6,5         |
| Total des autres charges   | 9 176         | 10 275        | 12,0        | 35 043          | 37 036         | 5,7         |
| <b>Total des charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes</b> | <b>35 562</b> | <b>39 370</b> | <b>10,7</b> | <b>129 371</b>  | <b>146 888</b> | <b>13,5</b> |
| <b>Frais de la dette publique</b>  | <b>3 853</b>  | <b>4 860</b>  | <b>26,1</b> | <b>14 539</b>   | <b>18 722</b>  | <b>28,8</b> |
| <b>Total des charges excluant les pertes actuarielles nettes</b>               | <b>39 415</b> | <b>44 230</b> | <b>12,2</b> | <b>143 910</b>  | <b>165 610</b> | <b>15,1</b> |
| Pertes actuarielles nettes   | 820           | 630           | -23,2       | 3 280           | 2 520          | -23,2       |
| <b>Total des charges</b>   | <b>40 235</b> | <b>44 860</b> | <b>11,5</b> | <b>147 190</b>  | <b>168 130</b> | <b>14,2</b> |

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Graphique 3  
Revenus et charges (d'avril à juillet 2024)



Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

## Besoins financiers de 47,0 milliards de dollars d'avril à juillet 2024

Le solde budgétaire est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice, les revenus et les charges de l'État étant constatés au moment où les revenus sont gagnés et les charges sont engagées, peu importe le moment où surviennent les rentrées et les sorties de fonds correspondantes. En revanche, les ressources ou besoins financiers représentent l'écart entre les rentrées et les sorties de fonds de l'État. Cette mesure tient compte non seulement des variations du solde budgétaire, mais aussi des ressources ou des besoins en espèces découlant des investissements de l'État par voie d'acquisition d'immobilisations, de prêts, de placements et d'avances, ainsi que de ses autres activités, dont le paiement des comptes créditeurs, la perception des comptes débiteurs, les opérations de change et l'amortissement des immobilisations corporelles. L'écart entre le solde budgétaire et les ressources ou besoins financiers est constaté dans les opérations non budgétaires.

Compte tenu du déficit budgétaire de 7,3 milliards de dollars et des besoins financiers de 39,7 milliards de dollars au titre des opérations non budgétaires, la période d'avril à juillet 2024 s'est soldée par des besoins financiers de 47,0 milliards de dollars, comparativement à des besoins financiers de 40,1 milliards de dollars pour la même période de l'exercice précédent.

Tableau 5

**Solde budgétaire et ressources ou besoins financiers**

M\$

|  | Juillet |         | Avril à juillet |           |
|--|---------|---------|-----------------|-----------|
|  | 2023    | 2024    | 2023-2024       | 2024-2025 |
| <b>Solde budgétaire (déficit ou excédent)</b>                  | -4 860  | -4 412  | -1 236          | -7 294    |
| <b>Opérations non budgétaires</b>                              |         |         |                 |           |
| Créditeurs, charges à payer et débiteurs                       | -6 869  | -5 180  | -32 204         | -21 378   |
| Régimes de retraite, autres avantages futurs et autres passifs | 1 226   | 972     | 3 966           | 3 128     |
| Comptes de changes et produits dérivés                         | 365     | 771     | -7 986          | -6 987    |
| Prêts, placements et avances                                   | -324    | -1 829  | -2 416          | -12 618   |
| Actifs non financiers  | -242    | -819    | -249            | -1 871    |
| Total des opérations non budgétaires                           | -5 844  | -6 085  | -38 889         | -39 726   |
| <b>Ressources ou besoins financiers</b>                        | -10 704 | -10 497 | -40 125         | -47 020   |

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

## Activités nettes de financement en hausse de 52,0 milliards de dollars

Le gouvernement a couvert ces besoins financiers de 47,0 milliards de dollars et a augmenté ses soldes de trésorerie de 4,9 milliards de dollars en augmentant la dette non échue de 52,0 milliards de dollars.

L'accroissement de la dette non échue a principalement été obtenu par l'émission de bons du Trésor et d'obligations négociables.

À la fin du mois de juillet 2024, les soldes de trésorerie s'élevaient à 71,6 milliards de dollars, soit 19,6 milliards de dollars de plus qu'à la fin du mois de juillet 2023.

Tableau 6

**Ressources ou besoins financiers et activités nettes de financement**

M\$

|  | Juillet |         | Avril à juillet |           |
|--|---------|---------|-----------------|-----------|
|  | 2023    | 2024    | 2023-2024       | 2024-2025 |
| <b>Ressources ou besoins financiers</b>  | -10 704 | -10 497 | -40 125         | -47 020   |
| <b>Augmentation (+) ou diminution (-) nette dans les activités de financement</b>  |         |         |                 |           |
| Opérations de la dette non échue   |         |         |                 |           |
| Emprunts en dollars canadiens  |         |         |                 |           |
| Obligations négociables  | 13 310  | 16 448  | 12 897          | 7 803     |
| Bons du Trésor   | 5 337   | 25 697  | 30 987          | 39 737    |
| Total des emprunts en dollars canadiens  | 18 647  | 42 145  | 43 884          | 47 540    |
| Emprunts en devises  | -51     | -825    | 6 548           | 4 523     |
| Total des opérations sur la dette contractée sur les marchés                       | 18 596  | 41 320  | 50 432          | 52 063    |
| Obligations découlant de contrats de location-acquisition et autre dette non échue | -42     | -19     | -111            | -106      |
| <b>Variation nette dans les activités de financement</b>                           | 18 554  | 41 301  | 50 321          | 51 957    |
| <b>Variation de la trésorerie</b>  | 7 850   | 30 804  | 10 196          | 4 937     |
| <b>Trésorerie à la fin de la période</b>   |         |         | 51 995          | 71 592    |

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

## Nota

1. *La revue financière* est un rapport sur les résultats financiers consolidés du gouvernement du Canada préparé tous les mois par le ministère des Finances Canada. Le gouvernement est déterminé à publier *La revue financière* en temps opportun conformément aux Normes spéciales de diffusion des données Plus du Fonds monétaire international qui sont conçues pour promouvoir la transparence des données des pays membres et favoriser le développement de systèmes statistiques rigoureux.
2. Les résultats déclarés dans *La revue financière* sont tirés des comptes du Canada tenus par le receveur général. C'est le même système qui sert à préparer chaque année les Comptes publics du Canada.
3. *La revue financière* est généralement préparée conformément aux conventions comptables servant à préparer les états financiers consolidés annuels du gouvernement qui sont résumés dans la section 2 du volume I des Comptes publics du Canada accessibles sur le site Web de Services publics et Approvisionnement Canada.
4. Les résultats financiers présentés dans *La revue financière* n'ont pas fait l'objet d'un audit ou d'un examen par un auditeur externe.
5. Il peut y avoir une importante variation des résultats mensuels en raison du calendrier des rentrées et de la constatation des charges. Par exemple, une grande part des dépenses du gouvernement est habituellement consignée dans l'édition de mars de *La revue financière*.
6. Les résultats d'avril à mars présentés dans *La revue financière* ne constituent pas les résultats définitifs pour l'ensemble de l'exercice. Les résultats définitifs, publiés dans les Comptes publics du Canada annuels, intègrent les ajustements de fin d'exercice apportés après le mois de mars, une fois que des renseignements additionnels sont connus, dont la comptabilisation des revenus fiscaux en fonction des cotisations établies à l'égard des déclarations de revenus ainsi que les ajustements relatifs à l'évaluation des actifs et des passifs. Les ajustements apportés après le mois de mars peuvent aussi comprendre la comptabilisation de mesures déjà annoncées dans le budget qui sont consignées une fois que la loi d'exécution pertinente reçoit la sanction royale.
7. Le tableau, 7, État condensé de l'actif et du passif, est inclus dans *La revue financière* mensuelle après la mise au point et la publication des résultats financiers du gouvernement de l'exercice précédent, habituellement à l'automne.

*Nota* – Sauf indication contraire, les variations des résultats financiers sont celles d'une année sur l'autre.

Pour tout renseignement concernant cette publication, veuillez communiquer avec Gina Clark à l'adresse suivante : [gina.clark@fin.gc.ca](mailto:gina.clark@fin.gc.ca).

Septembre 2024